

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire =
Rivista storica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

Band: 36 (1986)

Heft: 4

Buchbesprechung: L'Allemagne nazie et le génocide juif

Autor: Schwed, Philippe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 27.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

rédigé vers 1457 et remanié plus tard; un autre roman allégorique d'inspiration religieuse: *le Mortifiement de Vaine plaisance*.

La curiosité du «roi de Sicile» le porte à se procurer et à faire recopier des textes antiques et des récits de voyage en dehors des romans de chevalerie. Mais il est aussi un amateur des œuvres italiennes, notamment de Boccace, qu'il a pu apprécier à Naples où il était très réputé.

Créateur en 1448 d'un nouvel ordre de chevalerie, l'ordre du Croissant, le roi René organise des tournois fameux à Naples, Nancy, Saumur: on s'y défie en toute loyauté, en chevaliers «sans peur et sans reproche». De telles manifestations provoquent des créations artistiques originales.

Les commandes sont passées à des artistes attachés à l'hôtel princier et qui sont souvent titulaires d'offices. Françoise Robin a pu établir, à partir d'un intéressant dépouillement d'archives, le niveau de rémunération et le train de vie de ces familiers. D'autres artistes sont employés pour des tâches précises, notamment les sculpteurs – parmi eux les Italiens Pietro da Milano et Francesco Laurana – ou encore les enlumineurs: en y comprenant les valets de chambre, on en compte douze travaillant pour la cour d'Anjou à la fin du règne.

Par ailleurs, le roi René procède souvent à des achats, à Avignon et dans les autres régions de sa domination. Il est en rapport avec des artistes allemands – peintres, orfèvres ou musiciens – et flamands – notamment le maître brodeur Pierre du Billant et le peintre Barthélémy Van Eyck.

Ce monde très varié des créateurs trouve amplement à s'employer dans les résidences princières. Le roi René n'abandonne pas les forteresses de ses ancêtres mais il les ouvre vers l'extérieur et la nature, les agrémentant d'une décoration parfois exubérante. Il leur préfère des demeures plus confortables, hôtels urbains ou petits manoirs campagnards aux défenses symboliques. Françoise Robin énumère les nombreuses campagnes de construction ou de décoration menées dans ces châteaux. Le roi de Sicile a peut-être trouvé en Italie, à Naples, mais aussi en Toscane et à Ferrare, l'idée d'utiliser pour son plaisir les maisons des champs.

Après ce vaste panorama de la cour angevine, l'ouvrage aborde les épineux problèmes d'attribution des commandes et achats. Les enluminures du *Coeur d'Amours épris* posent la question du «maître de René d'Anjou»; Barthélemy Van Eyck ou un disciple de Fouquet? Le goût de René pour «l'art du Nord» semble évident mais son attirance vers les formes architecturales et la décoration reprise de l'Antiquité par les Italiens ne l'est pas moins.

Le mécénat de René est donc marqué par le goût eclectique de la période de transition qui précède la Renaissance. L'une des œuvres qui en était marquée plus fortement était la sépulture royale d'Angers. Françoise Robin la croit inspirée des sépultures angevins de Naples.

L'étude de Françoise Robin, accompagnée de nombreuses illustrations et d'une abondante bibliographie, campe de façon convaincante la cour angevine comme un extraordinaire carrefour où les courants artistiques de France et d'Italie convergent et se mêlent harmonieusement. Autant que la genèse des œuvres, ce sont les goûts, le sens des formes, les références, en un mot la culture du mécène et des créateurs qui se dévoilent à nous.

Paris

Ivan Cloulas

L'Allemagne nazie et le génocide juif. Paris, Gallimard / Le Seuil, 1985. 605 p.

Cet ouvrage contient les actes d'un colloque organisé à Paris, en juillet 1982, par l'École des Hautes Études en sciences sociales.

Comme le dit François Furet dans sa préface, il s'agissait de réunir, quelque quarante ans après la Seconde guerre mondiale, ce que les spécialistes savent sur un des épisodes les plus tragiques de cette guerre: le génocide des Juifs par les nazis. Mais aussi de donner la parole à des historiens de premier plan pour lutter contre la remise en cause de la matérialité des faits ou leur banalisation. Ainsi, le livre se veut une sorte d'«état de la question» établi par des historiens anglo-saxons, israéliens, allemands et français, sans doute les meilleurs connaisseurs de l'histoire du génocide.

Quatre grandes parties – chacune à son tour comprenant deux chapitres – divisent la matière: I. les fondements de l'antisémitisme nazi; II. genèse et développement de la solution finale; III. les réactions face à l'extermination; IV. historiographie de la question.

La première partie du livre est donc consacrée aux origines de l'antisémitisme nazi. De lumineux articles de Léon Poliakov: «Unicité du racisme allemand» et de Shulamit Volkov: «Le texte et la parole: de l'antisémitisme d'avant 1914 à l'antisémitisme nazi» permettent d'établir une filiation certaine et rigoureuse entre la fin du Moyen Age, où apparaît le culte de la supériorité de la «germanité», et le XX^e siècle et son mythe, selon Alfred Rosenberg. En des pages quelque peu arides, Zeev Sternhell traite lui des «avatars du darwinisme social au tournant du siècle». Mais, placée en tête de cette section, la contribution essentielle est sans doute celle de Saül Friedländer: «De l'antisémitisme à l'extermination».

L'historien israélien, dans son «esquisse historiographique et essai d'interprétation», reprend – à la suite notamment de l'Anglais Tim Mason – la distinction entre «intentionnalistes» et «fonctionnalistes», qu'il applique à la recherche sur la politique de génocide. Les «intentionnalistes» (Nolte, Bracher, Jäckel) affirment la continuité entre l'idéologie du début et l'extermination finale. Et c'est Hitler qui est directement responsable de cette évolution aboutissant à un ordre de «solution totale» au printemps ou au début de l'été 1941. A défaut d'un ordre écrit, auquel plus aucun historien ne croit aujourd'hui, il y aurait eu une instruction directe de Hitler à Göring ou à Himmler, ou, plus probablement, une allusion évidente pour tout le monde.

La position «fonctionnaliste» (Mommsen, Broszat, Adam) – privilégiant la dynamique d'un système aux dépens de la volonté d'un décideur central – répond sans doute mieux aux conceptions de l'historiographie contemporaine. Les étapes qui mènent à l'extermination relèveraient ainsi d'une forme de «radicalisation cumulative», mais, souligne Friedländer, se rapprochant de la thèse «intentionnaliste», l'intervention personnelle de Hitler apparaît à chacune des étapes. Dès lors, la responsabilité de l'annihilation peut lui être directement attribuée.

Les historiens que cite Friedländer à l'appui de son intervention sont aussi ceux auxquels on doit les contributions majeures de la fin de la première partie et de toute la deuxième partie du livre. Eberhard Jäckel, Karl A. Schleunes, Uwe Dietrich Adam, Christopher R. Browning, Raul Hilberg consacrent de longs développements aux prodromes de la solution finale et à l'extermination.

Ces communications ne relèvent pas toutes d'un dessein ou d'une ambition identiques. Certaines, très descriptives, n'apportent rien qu'on ne sache déjà. Parfois, le lecteur est gêné par de lourdes redites.

Dans cette partie cependant, c'est, à notre sens, l'analyse de Christopher R. Browning sur la «décision concernant la solution finale» qui est la plus pénétrante. «Fonctionnaliste modéré», l'auteur développe la thèse suivante: l'intention de massacrer systématiquement les Juifs européens n'était pas bien arrêtée dans l'esprit de Hitler avant la guerre; elle ne se cristallisa qu'en 1941, après la non-réalisation d'autres solutions et à la veille de l'offensive contre l'URSS.

Un autre chapitre de cette deuxième partie, enfin, ne laisse pas de décevoir, tout particulièrement en ce qui concerne notre pays. Mme Rita Thalmann, traitant de «l'antisémitisme en Europe occidentale et les réactions face aux persécutions nazies pendant les années trente», fait preuve de très peu de rigueur dans ses affirmations relatives à la Suisse (nous sommes mauvais juge du reste...). Ainsi, p. 136, elle évoque le *mouvement* «Ordnung im Staat» du colonel Sonderegger, là où il faudrait parler au mieux d'un livre (1933). Et de *Rudolf Henner* (ibid.) – entendez: Rolf Henne – Mme Thalmann dit qu'il a été le chef de la «Neue und Nationale Front», alors que celui-ci a été Landesführer du «Nationale Front» à partir de février 1934 donc bien après la fusion Neue/Nationale Front (mai 1933) – et non *des* groupes d'extrême-droite (p. 142). A la p. 149, on lit que la Suisse, après l'assassinat de Gustloff (4 février 1936), décide «d'interdire le NSDAP et tout autre uniforme que ceux de ses fonctionnaires». Outre la maladresse de la phrase, les faits sont inexacts puisqu'il n'y a pas eu d'interdiction du NSDAP comme tel, et que l'interdiction des uniformes date du 12 mai 1933. A la p. 153, Rothmund, qualifié de «chef du département helvétique de justice et police», alors qu'il était le chef de la division de la police, vient «suggérer (à Berlin) l'apposition d'un signe distinctif sur les passeports des Juifs du Reich». Au vrai, une telle «suggestion» ne saurait être imputée à Rothmund qui, personnellement, s'est toujours opposé à l'usage d'un signe pour les Juifs seuls. Enfin, p. 158, note 60, il est inexact de soutenir que Grüninger a été réhabilité en 1971, puisque cette faveur lui a été refusée en 1985 encore!

La troisième partie du livre: «Réaction face à l'antisémitisme», contient de brillantes synthèses sur les réactions des pays occupés (Marrus/Paxton) ou neutres (Wasserstein), ainsi que celles des Eglises (Rémond) ou des communautés juives (Bauer).

Enfin, l'«historiographie de la question» – dernière partie – permet de rejoindre le présent. «Les interprétations du génocide» font l'objet d'éclaircissements sur le «révisionnisme» (Vidal-Naquet) et la «répression des crimes de guerre et contre l'humanité» (Errera).

Au total, un ouvrage de très grand intérêt, une sorte de bilan des connaissances actuelles.

Chêne-Bourg

Philippe Schwed

Annali della Fondazione Luigi Einaudi. Turin, vol. XVII, 1983, 610 p.; vol. XVIII, 1984, 626 p.

A l'instar des volumes précédents, nous retrouvons dans les livraisons de 1983 et 1984 environ un tiers d'articles traitant d'un sujet de théorie économique. Il s'agit, entre autres, d'études sur les travaux de Ricardo (M. E. L. GUIDI, vol. XVII), de K. Wicksell (F. PICOLLO, vol. XVII) et de Ferguson (M. GEUNA, vol. XVIII), d'un article concernant la diffusion des théories d'A. Marshall en Italie (M. GALLEGATI, vol. XVIII) et d'un bref survol de quelques concepts monétaires (M. MURAT, vol. XVII). Parmi ces articles se trouvent aussi quelques analyses qui appliquent des modèles mathématiques, comme par exemple celles de G. ROSSINI au sujet du commerce international (vol. XVII) et de R. TAMBORINI, ce dernier examinant l'impact des transferts de capitaux sur le bilan des paiements (vol. XVIII).

Le deuxième volet comporte des travaux fort intéressants qui relèvent de l'histoire des idées. D. GOBETTI retrace les concepts de famille et de rapports des sexes proposés par certains auteurs anglais tels que Filmer, Locke, Hutcheson et Millar (vol. XVII). Le même auteur reprend une thématique semblable dans le vol. XVIII en exposant les discours relatifs à l'espace familial (ou domestique) et l'espace public